



**FELCO**  
Federacion dels Ensenhaires  
de Lengua e Cultura d'òc



Aquitàine, Auvergne, Ile de France, Languedoc, Limousin, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

Butletín n°184  
10/04/2006

## Inquiétudes sur la présence des Langues Régionales dans les programmes de collèges ?

La FELCO a reçu copie de ce courrier adressée par une collègue enseignante d'occitan à son syndicat, le SNES. Que faut-il en penser ? Quelles informations avez-vous ?

Cécile Lapeyrin  
Bonjour,

aux responsables SNES-FSU

Je suis professeur de langue régionale en collège et le BO du 31 mars 2006, de par son manque de précisions, m'inquiète beaucoup.

En effet, dans la rubrique jointe en copier/coller, les langues régionales n'y figurent absolument pas: la mention LV2 est d'un flou total et parmi les options point de langue régionale!!!!

### "L'option facultative de découverte professionnelle de 3 heures

Elle vise à apporter aux élèves une première connaissance du monde professionnel par une découverte des métiers, du milieu professionnel et de l'environnement économique et social. Elle ne doit pas être réservée à un public spécifique d'élève mais doit être offerte à tout élève comme toutes les autres options facultatives proposées en troisième (**langue vivante 2, latin, grec**). À la rentrée 2006 tous les collèges devront proposer cette option. Son évaluation en contrôle continu est prise en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet. L'option n'ouvre pas droit à la perception de la taxe d'apprentissage."

Serait-ce là la chronique d'une mort annoncée pour les langues régionales en collège?? La troisième Découverte Professionnelle nous porte déjà un sérieux coup et voilà l'estocade finale!

Cécile LAPEYRIN  
adhérente snes 665330

[Lo secretariat de la FELCO](#), & [los mètres-fialaires](#)© FELCO 2006